



## Séparation don de sa part a l autre sans racheter sa part

Par **Ddde**, le **29/04/2015** à **17:08**

Bonjour a tous . Mon conjoint et moi avons acheter une maison ensemble il y a deux ans .nous sommes en pleine séparation je souhaite garder la maison mais je n ai pas les moyens de racheter sa part a la banque . Il voudrait que je reste dans la maison avec nos deux enfants en me faisant don de sa part es possible ? Si oui combien de frais de notaire environ sachant qu il reste 145 000 euros a payer a la banque ? J ai entendu parler d éventuels frais a l état également ? Quelqu un peut t il me donner la marche a suivre d avance merci

Par **janus2fr**, le **29/04/2015** à **17:43**

Bonjour,  
Puisque vous parlez de conjoint, c'est que vous êtes mariés. Ce problème sera donc à voir lors du jugement de divorce.